Syndicat CGT du SDIS 76

PROCÈS VERBAL
Commission Exécutive
du Jeudi 30 Avril 2020

Présents : Mathieu GIBASSIER, Matthieu DENIS, Gladys TEINTURIER, Fabien DOUILLET, Éloïse LEFEBVRE, Thomas BRU, Renaud JAN, FILLETTE Sebastien
Excusés: Arnaud DUVAL

En raison du contexte particulier, nous avons réalisé cette CE en visioconférence

Trésorerie :

Eloïse fait état de nos comptes qui sont au vert, les dépenses sont en baisse avec le confinement. Les justificatifs pour les déductions d'impôts sont en cours de réalisation et vous seront transmis prochainement.

COVID19 :

Nous sommes au moins deux fois par semaine en visioconférence avec la direction pour apporter des solutions afin de traiter au mieux la crise sanitaire actuelle. Des évolutions ont vu le jour comme par exemple une note sur la «gestion du temps de travail et d'activité pendant l'état d'urgence sanitaire ».
Ce qu'il faut en retenir:
- Les effectifs sont définis par cis (ex : 30 SPP à Gambetta en semaine et 24 le week-end) pas plus, pas moins. c'est pour cela que les plannings sont modifiés au jour le jour.
- Le temps de travail sera écrêté le 31 Juillet si un agent n'a pas réalisé toutes ses heures (s'il a gardé son enfant, si sa compagne était malade, si un des ses stages a été annulé pendant la période du confinement…)
- La souplesse demeure dans le but de pouvoir garder ses enfants, ainsi le planning est ajusté tous les jours pour arranger les agents et le service en même temps. En parallèle, beaucoup d'agents se sont déclarés disponibles pour combler un manque ou pour anticiper une éventuelle crise.
- le télétravail devient la règle d'or dans le but de limiter les flux. Chaque jour télétravaillé est considéré comme un jour travaillé ainsi les agents concernés bénéficient des tickets restaurant. Nous rappelons que le télétravail est dans notre cahier revendicatif. Nous remettrons ce sujet sur la table à l'après crise…

- Une semaine avant la parution de la loi du 23 Mars, le service avait anticipé sur le fait qu'aucune journée de carence ne soit appliquée pour les agents en congés maladie.
Toutes les semaines, le service nous fait part du nombre d'interventions liées au COVID ou non. On constate que les interventions sont en chute d'environ 30 % depuis le début de la crise. Nous sommes informés également du nombre d'agents en congés maladie présentant les symptômes COVID. Vous pouvez retrouver tous ces chiffres sur NORIA. Dans les remontées de problématiques, nous faisons savoir que dans certains cis, le temps de travail reste l'obsession de certains chefs de centre qui oublient qu'une note est sortie à ce sujet.
Le service travaille à mettre en place une FOAD pour maintenir les formations dans les cis.
Nous rappelons que des masques « barrières » en tissu ont été donné à tous les agents du SDIS (3 pour les SP et 2 pour les PATS). Ceux-ci sont lavables et réutilisables jusqu'à 25 fois et nous rappelons que son port est fortement recommandé dans l'enceinte de nos locaux. Le SSSM est en train de réaliser le tour de tous les centres pour aller à la rencontre des agents et pour répondre à des interrogations et/ou inquiétudes liées à cette crise COVID.
Nous rappelons également que nous avons besoin de vos avis, de vos critiques ou, de vos éventuelles solutions afin de les faire remonter dans le but de faire bouger les choses dans le bon sens.

RODA :

Des collègues de la FI ont été ventilés à plusieurs reprises dans différents centres. Nous avons alerté la direction Jeudi matin à ce sujet. Nous veillerons à ce que ça ne se reproduise plus car cela va à l'encontre des règles mises en place dans la mesure où les mélanges entre les centres s'opèrent.

Pré-CT / CT :

Le prochain Comité Technique (CT) aura lieu le Lundi 4 Mai à 10 heures en visioconférence. A l'ordre du jour, deux communications (une sur les prochaines élections CA, CATSIS et CCDSPV et une sur la nouvelle plate-forme de formation) et deux rapports (un sur le taux de promotion d'avancement de grade et un sur le temps de travail des PATS suite à notre demande.)
Mercredi 29, nous avons réalisé le pré-CT en visioconférence.

Pour les élections (CA, CATSIS et CCDSPV), les SDIS sont dépendants des élections municipales car les élus siègent à ces instances. C'est pourquoi, ces élections, qui doivent avoir lieu dans les 4 mois après l'élection de nos maires et présidents de communautés de communes, sont reportées.

Une nouvelle plate-forme de formation sera mise en place au sein de notre établissement. Elle s'intitule APIS (Apprentissage, Partage, Incendie, Secours) APIS a été choisi pour remplacer le système actuel. Toutes les formations et les référentiels devraient être disponibles en ligne.

Détermination des taux de promotion d'avancement de grade : Pour toutes les filières et toutes les catégories, le service nous propose la mise en place d'une délibération unique applicable chaque année, avec un taux de promotion d'avancement de grade à 100 %, que nous avions déjà obtenu. Nous validerons cette proposition qui a toujours été notre revendications.

Temps de travail PATS : Suite à notre courrier envoyé en Janvier 2019, il est proposé de modifier certains articles du règlement intérieur concernant l'écrêtage pour les PATS. Nous demanderons aussi à modifier les plages horaires, mais également une révision plus large comme la prise en compte du télétravail que les agents ont pu tester pendant la crise COVID.

CHSCT du 22 Avril:

*Communication n°1 :*Cette communication fait état de toutes les démarches émises par le service en relation avec les OS pour assurer nos missions pendant cette crise. Depuis le début de la crise, plusieurs choses ont été mises en place d'un point de vue organisationnel : télétravail, dotation de masques à usage unique en premier lieu puis ceux en tissus, pédiluves, la surveillance et la prévention de la population du SDIS pouvant présenter des risques liés à cette pandémie, les tests de dépistage pour celles et ceux qui en font la demande via le SSSM, le soutien psychologique, la prise en charge des détresses liées au Covid-19, la gestion des gardes afin de garantir notre ressource humaine de manière exceptionnelle, FMPA reportées pour limiter l'exposition, déploiement par anticipation des machines à laver qui avaient été votées lors d'une séance précédente sur la toxicité des fumées, et la communication via les vecteurs de transmissions internes.
Les gels hydroalcooliques sont fournis par des entreprises de Seine Maritime sous forme de dons mais également par la faculté de pharmacie pour la production à plus large échelle.
Le pédiluve à l'eau de javel ne détériore pas les chaussants si le protocole est bien respecté.
Dossier médical : pour les agents qui ont effectués des transports sanitaires liés au Covid-19, une information dans le dossier médical sera apportée
Communication n°2: Un plan de retour envisagé est en préparation. Celui-ci fonctionne en mode « projet ». Un certain nombre d'aspects sont d'ores et déjà

pris en compte mais se compléteront via, notamment, les réunions quotidiennes avec les OS.
Communication n°3 : Prise de sang à T + 6mois.
Le service relance les agents afin de finir les analyses avec, en priorité ceux qui présentaient des anomalies. Nous vous rappelons que ces analyses pourraient permettre , s'il y a lieu, de faire un lien entre l' intervention Lubrizol et une possible maladie professionnelle.

Communication n°4 : Point expertise Lubrizol : Suite à la mise en confinement globale par l'Etat, l'expertise que nous avons exigée s'est retrouvée suspendue. Il est convenu que nous attendions la fin du confinement avant de poursuivre cette expertise avec bien sûr le report du délai initialement prévu. Un avenant au contrat sera réalisé.

Congrès 2020 :
A cause de la crise du COVID, notre congrès est reporté par conséquent, les membres de la CE actuelle prolonge leurs mandats. Nous définirons une date à la rentrée en fonction des événements.

Nomination LTN 2ème classe :
Les concernés (concours, examen-pros et choix 2019 établis par le sdis) ont fait des vœux sur les postes ouverts (officiers de garde et postes SHR). Ces vœux ont pu être pris en compte, mais le groupement RH essaie de satisfaire chacun pour nommer tout le monde. Il y a aussi 4 postulants externes dont 2 en détachement qui ne rentrent pas dans les quotas. Pour que le quota soit rempli et donc pour réaliser toutes les nominations au choix, il faut que chacun en interne accepte un poste et soit nommé.
Dans le cas contraire et si, les 2 postulants externes ne peuvent pas être recrutés, toutes les nominations au choix ne seront pas réalisées cette année.
Les nominations 2020 pourraient être faites dès le 1er Mai. Par la suite, les postes devenus vacants seront à combler, les mobilités internes s'effectueront, enfin, il y aura les affectations de la FI.

RIFSEEP :
Le service souhaite que ce dossier soit finalisé avec une rapide mise en œuvre. Nous exposerons nos travaux dès que le service lancera cette démarche.

Tournée des centres :

En qualité de membre du CHSCT, Thomas effectue une tournée des sites du département afin d'échanger avec les agents sur leurs ressentis, leurs avis et sur les avancées sur la crise en cours. Les remarques des agents sont remontées aux visioconférences du matin.

SSSM :

Sur certains sites du SDIS, des agents du SSSM sont pris à partie par des collègues en stipulant que la crise en cours est mal gérée. De plus, il semble que les conseils du SSSM ne soient pas toujours entendus par les collègues ou la direction. Le syndicat CGT du SDIS ne prends pas part aux remarques les plus virulentes et demande à ce que le médical soit mieux pris en compte afin de gérer au mieux une crise sanitaire, qui était encore méconnue il y a 3 mois.

Prochaine CE le 19 Mai

Fabien DOUILLET a rédigé le PV